

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2024**

Session extraordinaire du Conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 19 mars 2024 à 12 h 30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Absence

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2

Est également présent monsieur Martin Tremblay, directeur général et greffier.

1. **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
2. **Adoption de l'ordre du jour.**
3. **Période de questions.**
4. **Offre de service Côté Jean – Projet Hôtel de Ville;**
5. **Offre de service FNX – Projet barrage;**
6. **Dépôt du projet de règlement d'emprunt # 348-2024 - Barrage;**
7. **Dépôt du projet de règlement d'emprunt # 349-2024 – Nouveaux bâtiments Birchton;**
8. **Ressources humaines – Démission agente de développement loisirs et vie communautaire;**
9. **Ressources humaines – Évaluation DGA;**
10. **Toponymie du Québec – Nomination rue du Cardinal;**
11. **Demande des Dribbleurs;**
12. **Dépôt du rapport annuel modifié 2023 – Schéma de couverture de risques;**
13. **PAFIRSPA;**
14. **Période de questions.**
15. **Levée ou ajournement.**

1. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Le greffier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance extraordinaire formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président, monsieur le maire Mario Gendron.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-03-9485

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 19 mars 2024 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période de questions

Aucune question.

4. Offre de service Côté Jean – Projet Hôtel de Ville;

Résolution 2024-03-9486

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a comme projet le réaménagement de l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT qu'une étude préliminaire en structure en mécanique et électricité est requise pour la suite du projet;

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton accepte la soumission de Côté Jean et Associés pour la réalisation de cette étude préliminaire, pour un montant de 12 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Offre de service FNX – Projet barrage;

Résolution 2024-03-9487

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a comme projet la réfection du barrage de Sawyerville;

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton accepte la soumission de FNX Innov option 2 pour la surveillance des travaux lors de la réfection du barrage de Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Dépôt du projet de règlement d'emprunt # 348-2024 - Barrage;

Résolution 2024-03-9488

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du projet du *Règlement d'emprunt numéro 348-2024* pour la réfection du Barrage à Sawyerville, conformément aux articles 572.0.1 et suivants de la Loi sur les cités et Villes fut donné le 5 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement doit également être déposé aux membres du conseil;

Il est noté qu'une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Dépôt du projet de règlement d'emprunt # 349-2024 – Nouveaux bâtiments Birchton;

Résolution 2024-03-9489

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du projet du *Règlement d'emprunt numéro 349-2024* pour la construction de nouveaux bâtiments à Birchton, conformément aux articles 572.0.1 et suivants de la Loi sur les cités et Villes fut donné le 5 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE le règlement doit également être déposé aux membres du conseil;

Il est noté qu'une copie du projet de règlement est déposée et remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Ressources humaines – Démission agente de développement loisirs et vie communautaire;

Dépôt de la lettre de démission de madame Isabelle Gagnon.

9. Ressources humaines – Évaluation DGA;

La directrice générale adjointe a terminé sa période de probation.

10. Toponymie du Québec – Nomination rue du Cardinal;

Résolution 2024-03-9490

CONSIDÉRANT qu'une municipalité peut attribuer un toponyme sur son territoire par résolution;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton doit y désigner des noms de rues;

CONSIDÉRANT que le département de l'urbaniste recommande le nom rue du Cardinal pour la rue étant situé au lot # 4 488 723 et 4 489 042;

CONSIDÉRANT que le conseil de Ville approuve la recommandation du département de l'urbaniste;

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse et appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu :

- De nommer « du Cardinal » la nouvelle rue portant le numéro de lot 4 488 723 et 4 489 042;
- Et de transmettre la présente résolution à la Commission de toponymie du Québec afin d'officialiser le nouveau toponyme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Demande des Dribbleurs;

Une analyse complète sera faite avant que le conseil se prononce à ce sujet.

12. Dépôt du rapport annuel modifié 2023 – Schéma de couverture de risques;

Résolution 2024-03-9491

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accepte le tableau rapport incendie 2023 modifié du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.01 Dépôt du rapport annuel modifié 2023 – Schéma de couverture de risques;

Résolution 2024-03-9492

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accepte le tableau de formation annuel 2023 modifié du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.02 Dépôt du rapport annuel modifié 2023 – Schéma de couverture de risques;

Résolution 2024-03-9493

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accepte le tableau d'entraînement annuel 2023 modifié du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. PAFIRSPA

Résolution 2024-03-9494

CONSIDÉRANT qu'une demande de subvention a été faite au Le Programme d'aide financière aux infrastructures, récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA);

CONSIDÉRANT que la portion du projet situé près de la salle Guy Veilleux à Cookshire est dans une zone inondable sur la carte hydrique du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parc;

CONSIDÉRANT qu'une des conditions demandées par le PAFIRSPA soit de ne pas être dans une zone inondable;

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphnée Raymond, il est résolu de localiser le pumptrack et le module de jeu à Birchton sur le l'ancien terrain de baseball situé au 462, route 210.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Période de questions

Aucune question.

15. Levée ou ajournement

Résolution 2024-03-9495

Sur la proposition du conseiller Jean-Marc Dickenson, il est résolu que la séance extraordinaire soit levée à 14 h 20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Martin Tremblay
Greffier